

DELIBERATION DD2023_070

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	57
Votants	73
Pouvoirs	16

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgean le 17 mai 2023

LE 25 mai 2023, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de
M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

EXTENSION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES PISCINES À L'ÉQUIPEMENT DE NIVERSAC.

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADDES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. REYNET, Mme SALINIER, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, M. GUILLEMET, Mme ROUX, M. RATIER, M. PERPEROT, Mme TOURNIER, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, Mme ESCLAFFER, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. DELCROS, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. NOYER, M. MARSAC, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, Mme REYS, M. CHANTEGREIL, Mme MOULHARAT, Mme CHERBERO, Mme MONTEIL-MAYAUD

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme DRUILLOLE, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. TALLET, M. PIERRE NADAL, M. GUILLEMOT, Mme SARLANDE, Mme LANDON, M. VADILLO, M. PERIER

POUVOIR(S) :

M. CIPIERRE donne pouvoir à M. CHANTEGREIL
M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADDES
M. PROTANO donne pouvoir à M. JAUBERTIE
Mme SALOMON donne pouvoir à Mme GONTHIER
Mme FAURE donne pouvoir à Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD
M. DUCENE donne pouvoir à M. FOUCHIER
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER
Mme LUMELLO donne pouvoir à M. SUDREAU
M. SERRE donne pouvoir à Mme MOULHARAT
Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme SALINIER
M. NARDOU donne pouvoir à M. LEGAY
Mme FRANCESINI donne pouvoir à M. BOURGEOIS
M. GASCHARD donne pouvoir à M. PALEM
Mme DUPUY donne pouvoir à M. AUZOU
M. AMELIN donne pouvoir à Mme FAURE

EXTENSION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES PISCINES À L'ÉQUIPEMENT DE NIVERSAC.

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que compte tenu de la fermeture de l'Aquacap (septembre 2023) pour réaliser les travaux de réhabilitation et de modernisation, les piscines de Bertran de Born et de Niversac seront ouvertes au public pour les années scolaires 2023/2024 et 2024/2025 de manière plus importante.

Que du fait de l'absence de bassins ludiques et formes dans ces équipements, la mise en place d'activités (école de natation, aquaforme) nécessite de mettre en place une politique tarifaire adaptée. Dans un souci de cohérence concernant le parc des piscines du Grand Périgueux, certains articles classiques (entrée adulte, enfant, abonnement de 10 entrées...) seront identiques aux 3 piscines de NIVERSAC, BERTRAN DE BORN et MARSAC compte tenu des prestations semblables de ces équipements à la population.

Que la mise en place de cette politique tarifaire s'appliquerait à partir du samedi 17 juin pour la piscine de Marsac sur l'Isle, du samedi 8 juillet pour la piscine de Niversac et du lundi 4 septembre pour la piscine Bertran de Born.

Qu'au terme des travaux de l'AquaCAP, la grille tarifaire sera revue, principalement dans un souci de simplification.

PROPOSITIONS DES TARIFS PISCINES

PRODUITS TARIFAIRES	B de Born	Niversac	Marsac
enfant -de 3 ans	0,5	0,5	0,5
enfant 3 à 7 ans et enfant réduit	1,6	1,6	1,6
enfant/étudiant	3,3	3,3	3,3
10 entrées enfant	28	28	28
adulte réduit (minimas sociaux)	2	2	2
adulte	4	4	4
10 entrées adulte	35	35	35
20 entrées adulte	66	66	
carte 10 h	28,5	28,5	
carte 20h	50	50	
groupe (+10)	1,8	1,8	1,8
carnet 50 entrées (CE)	145	145	
carte MNS	36	36	
séance aquagym, fitness, aquaseniors	9	9	
séance aquagym, fitness, aquaseniors (minimas sociaux)	5	5	
abonnement gym, séniors trimestre aquagym (=8 € séance)	88	88	
abonnement gym annuel aquagym (=6 €)	198	198	
séance aquabike	10	10	
séance aquabike (minimas sociaux)	6	6	
abonnement aquabike trimestre (=9 € séance)	99	99	
abonnement aquabike annuel (=6,66 €)	220	220	
location vélo	3,5		
location 10 vélos	32		

jeton casier	0,3	Envoyé en préfecture le 06/06/2023	DD2023_070
attestation de nage	1,1	Reçu en préfecture le 06/06/2023	Publié le 0,3 0,3
		ID : 024-200040392-20230525-DD2023_070-DE	

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide d'adopter les nouvelles politiques tarifaires des piscines du Grand Périgueux.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 06/06/2023	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 06/06/2023	Périgueux, le 06/06/2023
	Le Président, Jacques AUZOU

